



commune de MIEGE

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du 31 décembre 1988
Droit de recours à 20 -

- LEGENDE :
- 1 assainissement
 - 2 construction habitée ou non, transformation sans les distances réglementaires
 - 3 construction maintenue dans son état actuel
 - 4 monuments considérés comme historiques
- voir réglementation annexée

Vérifié le 23 FEV. 1988

APPROUVÉ le
5 JUIN 1987
COMMUNE DE MIEGE

plan de zones n° 3

inventaire du ou des villages

Échelle: format: date: mod.: N°0169/0003
1:500 85/130 mai 87 18.01.89

bernard ogier architecte s/a diplômé epfl urbaniste fus
place du midi 48 1951 sion téléphone 027 22.76.06